

# Se former aux risques liés aux agents chimiques

CP

Formation d'un animateur pour la prévention des cancers professionnels

## Publics

- ▶ Chefs d'entreprises
- ▶ Encadrement
- ▶ Chargés d'animation de la prévention des risques professionnels
- ▶ Membres du CHSCT, délégués du personnel

**Pré-requis :** le candidat devra avoir suivi la formation "Obtenir des compétences de base en prévention" ou avoir suivi l'auto-formation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

## Objectifs

Permettre aux participants :

- ▶ de comprendre l'origine et la nature du risque chimique ;
- ▶ d'utiliser les sources d'information existantes ;
- ▶ de détecter et évaluer le risque chimique dans l'entreprise ;
- ▶ de proposer des mesures de prévention.

## Contenu

- ▶ Propriétés des agents chimiques
- ▶ Voies de pénétration
- ▶ Sources d'information
- ▶ Cas particulier des cancérogènes
- ▶ Aspects réglementaires
- ▶ Méthodologie d'évaluation
- ▶ Mesures de prévention

### Méthodes pédagogiques

- ▶ Exposés sur des connaissances scientifiques et statistiques
- ▶ Échanges d'expérience
- Pendant l'intersession, il est demandé aux participants de réaliser des travaux suivant la méthode proposée. Ce travail fait partie de la formation
- ▶ Restitution des travaux d'intersession
- ▶ Débats et compléments d'informations
- ▶ Étude de cas

## Validation

À l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

### Durée

3 jours non consécutifs (2+1)

### Dates

9 et 10 mai, 12 juin

### Code

CP

### Renseignements, inscriptions

Mme Viallefont 04 73 42 70 18

Fax 04 73 42 70 75

[www.carsat-auvergne.fr](http://www.carsat-auvergne.fr)